

AGENTS

Numéro 9. 23 avril 2013

Contact : SUD / Solidaires CG 92
Hôtel du département, bureau 945
216 bd Soufflot, 92015 Nanterre cedex
06 82 29 35 17, 06 78 24 52 37 et 06 95 70
71 45

Union
Syndicale
Solidaires

Le bulletin du syndicat SUD / Solidaires des Agents Techniques des collèges des Hauts-de-Seine.



TOUS ET TOUTES AU
STAGE SYNDICAL DE
SUD LE LUNDI 24 JUIN
ET MARDI 25 JUIN 2013

**LE SYNDICAT SUD ORGANISE UN STAGE DE FORMATION SYNDICAL SUR LES
CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS DE LA REGION PARISIENNE
LE LUNDI 24 JUIN ET MARDI 25 JUIN 2013 A PARIS.**

Le stage aura lieu de 9h à 17h à la Bourse du Travail de Paris salle Eugène Varlin à la Bourse du travail : 3 rue du Château d'eau (métro République). Il sera parlé de nos conditions de travail et des moyens de les améliorer.

**Tous les agents de tous établissements des Hauts-de-Seine (collèges et lycées) sont invités !
La formation syndicale sur temps de travail (rémunérée) est un droit (12 jours par an).**

Pour s'inscrire il faut adresser au gestionnaire, une demande écrite selon le modèle ci-dessous **au moins un mois** avant la date du stage (en cas de problème, prévenir les syndicats).

Modèle à remplir, découper et à donner au gestionnaire pour les personnels dépendant d'une Collectivité Territoriale

.....
NOM : Prénom : Paris, le 2013
Fonction :
Etablissement :
M. le Président du Conseil Général s/c du chef d'établissement

En application de la loi n° 8453 du 26 janvier 1984 et du Décret n° 85552 du 22 mai 1985 relatif aux congés de formation syndicale dans la fonction publique des collectivités territoriales, je demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale de 2 jours, en vue de participer à la session de formation syndicale qui se déroulera le lundi 24 juin et mardi 25 juin 2013 de 9H à 17h à Paris, sous l'égide du CEFI Solidaires « Centre d'études et de formation interprofessionnel solidaires, 144, boulevard de la Villette, 75019 Paris » n° SIRET : 504 307 588 00021 – agréé par arrêté ministériel du 17 juillet 2012 modifiant l'arrêté du 9 février 1998.

Signature :



AGENT D'ACCUEIL DE COLLEGE : UN METIER DIFFICILE POUR LEQUEL LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET SALAIRES DOIVENT S'AMELIORER !

Le journal du personnel du Conseil Général des Hauts-de-Seine d'avril 2013 contient un article qui dépeint de manière paradisiaque le métier d'agent d'accueil. **Le Syndicat SUD tient à faire remarquer que la difficulté de cette fonction devrait être plus prise en compte.** Le temps de travail doit être diminué. Il doit être calqué sur celui des autres agents. La flexibilité est trop grande. Cela nuit à notre vie de famille.

NON A LA PRIVATISATION DES TACHES D'ENTRETIEN

Dans ce même article nous remarquons que des entreprises privées viennent faire le ménage dans les établissements. **SUD a toujours dénoncé la privatisation des services d'entretien !** Il faut combattre la privatisation de nos missions. Elle est dommageable tant aux personnels qu'aux usagers. Les cuisines en ont déjà été victimes.

NOUS VOULONS DES EMBAUCHES DE FONCTIONNAIRES NOTAMMENT REMPLACANTS

La justification de l'appel au privé est le fait que le travail ne serait pas fait suffisamment par les agents fonctionnaire. Or ils sont en nombre insuffisants. En effet, quand des agents sont malades ils ne sont pas assez remplacés. SUD revendique l'embauche de fonctionnaire et la titularisation des précaires et l'arrêt total du recours au privé. Il faut un nombre de remplaçant suffisant (sans compter 15 jours de carence). Nous demandons des équipes pour remplacer immédiatement. **Nous ne voulons pas faire le double de travail pour un salaire de misère !**

LE BULLETIN C'EST VOUS !

Envoyez-nous des informations sur vos conditions de travail, vos problèmes, vos joies de manière à ce que cette feuille serve de liaison entre les agents des collèges pour être tous ensemble Unis et Solidaires ! Vous pouvez nous laisser un message sur le **06 82 29 35 17, 06 78 24 52 37 et 06 95 70 71 45** ou nous envoyer un mail à cette adresse électronique : sudeducation92@gmail.com

Les agents parlent aux agents : « Il faudrait que les établissements nous financent du matériel correct et de bonne qualité (chaussures de sécurité etc.) ».

BULLETIN D'ADHESION POUR LES ATTEE DU CG 92

Nom : Prénom :

Adresse personnelle :

Code postal : Commune :

Tél : Email :

Etablissement :

J'autorise SUD Education 92 à faire figurer ces informations dans les traitements et fichiers informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/78 (informatique et liberté). Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions d'accès en m'adressant à SUD Education 92.

Date :

Signature :

COTISATION ANNUELLE (année scolaire pour les ATTEE) : **31 euros** pour un agent titulaire, **13 euros** pour les non titulaires

Merci de renvoyer votre bulletin d'adhésion accompagné de vos chèques à l'ordre de SUD Education à : Sud Education 92, 30 bis rue des boulets 75011 Paris. Contactez nous : Sud CG 92 : 01 47 29 31 36 ou Sud Education 92 : 01 43 70 56 87